

**Quebec Provincial Association of Teachers**

**l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec**

---

**Mémoire de l'APEQ :**

**BÂTIR ENSEMBLE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU 21<sup>e</sup> SIÈCLE**

---

**Présenté en lien avec la réflexion sur la formation professionnelle menée par Sébastien Proulx, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

**Février - Mars 2018**

## Mémoire de l'APEQ : Bâtir la formation professionnelle du 21<sup>e</sup> siècle

Avant de traiter de façon plus spécifique des questions qui nous ont été soumises, il importe de préciser que nous avons été en mesure, lors des échanges réalisés avec nos membres, de dégager un certain nombre de constats et de priorités qui leur sont communes :

- D'une part, il semble qu'à l'heure actuelle, dans notre société, la formation professionnelle est dévalorisée et qu'on la considère comme une *voie de contournement* pour les élèves qui n'ont que peu d'espoir — voire aucun — d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. En conséquence, le niveau académique et/ou les capacités de plusieurs des élèves inscrits dans ces programmes rendent plus difficile l'atteinte du niveau de compétences nécessaire pour compléter plusieurs programmes. Pour certains de ces élèves, c'est même impossible.
- Dans ce contexte, les ressources disponibles pour les services complémentaires visant à soutenir nos élèves de formation professionnelle ayant des besoins particuliers sont grandement insuffisantes pour les aider à réussir.
- D'autre part, le fait qu'une portion importante de la clientèle soit issue de l'immigration entraîne des défis supplémentaires, notamment au niveau des capacités langagières, ce qui fait que ces élèves ont besoin d'un soutien accru.
- En ce qui concerne la prise de décisions dans le domaine de la formation professionnelle, nos membres ont l'impression d'être exclus des processus consultatifs au palier provincial. Cette impression renforce le sentiment qu'au sein de l'administration, les décisions sont prises en fonction des priorités du secteur francophone, sans tenir compte des particularités ou des besoins spécifiques du secteur anglophone.
- Nous avons également constaté, à notre plus grande surprise que, dans certains programmes offerts par les commissions scolaires anglophones, les enseignantes et enseignants, et les élèves n'ont pas accès à du matériel didactique en langue anglaise équivalent au matériel offert en langue française. Cette situation rend la tâche de nos enseignantes et de nos enseignants d'autant plus difficile.
- **Résumé des recommandations** : Nos membres espèrent tous que la démarche entamée par le ministre de l'Éducation mènera l'ensemble des ministères impliqués, particulièrement le ministère de l'Éducation, à prendre des décisions et à mettre de l'avant des mesures significatives qui auront pour effet :
  - De valoriser réellement les programmes de formation professionnelle, tout en les faisant connaître et en les rendant accessibles;
  - D'impliquer directement et de façon significative nos enseignantes et nos enseignants dans tout processus consultatif;
  - D'assurer que les ressources didactiques et complémentaires sont au rendez-vous, et qu'elles sont offertes en quantité suffisante pour permettre aux élèves d'être dans les meilleures dispositions possible pour réussir;

- De permettre que la révision et l'actualisation des programmes se fassent de façon plus efficace et flexible;
- D'assurer l'octroi d'un financement adéquat pour permettre aux commissions scolaires de mettre leurs équipements à niveau en suivant l'évolution des technologies;
- De tenir compte des particularités et des besoins spécifiques du secteur anglophone dans les choix faits par le Ministère;
- De permettre aux élèves de régions éloignées d'avoir accès à une diversité de programmes de formation professionnelle et de voies de qualification dans leur langue;
- De prioriser les besoins des élèves plutôt que ceux du marché du travail.

Comme vous le constaterez, nous avons utilisé le gabarit de mémoire afin de formuler des recommandations. En tant qu'organisation syndicale représentant des enseignantes et des enseignants du secteur de la formation professionnelle qui œuvrent au sein du secteur anglophone, nous nous sommes limités aux enjeux qui nous sont apparus pertinents pour nos membres.

## **Thème 1 : Des façons de faire axées sur le partenariat**

### **1.1 Un processus de révision des programmes d'études optimisé, plus souple et plus rapide**

Selon vous, quels acteurs devraient être interpellés pour améliorer le processus de révision des programmes d'études? Quelles pourraient être les actions que chacun pourrait poser? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- Les enseignantes et enseignants doivent être en mesure de participer activement à la révision et à l'actualisation des programmes, en prenant place à la même table que les directions des centres, les représentants du ministère et les partenaires sectoriels. Non seulement les enseignantes et enseignants possèdent-ils, à titre de travailleurs ayant œuvré au sein d'une industrie donnée, une expertise dans le domaine de la formation, mais ils ont également une expertise en pédagogie, ce qui devrait en faire des acteurs incontournables dans le processus de conception ou de révision des programmes d'étude. À l'heure actuelle, les enseignantes et les enseignants n'ont pas l'impression que leur expertise est suffisamment mise à profit.
- Les processus de révision des programmes d'étude doivent être accélérés afin de permettre l'actualisation des programmes sans passer par des processus aussi longs, bureaucratiques et lourds qu'actuellement.
- Le contenu des programmes doit être suffisamment ouvert pour permettre leur modification en fonction des nouvelles réalités, technologies, etc. sans qu'il soit nécessaire de les soumettre à un processus formel de révision comme c'est le cas actuellement.

- La communauté anglophone présente des particularités qui ne sont pas prises en compte actuellement. Le MEES doit s'assurer que cette réalité soit prise en considération lors du processus de consultation.

## **1.2 Des mécanismes de prise en compte, dans l'offre de formation, des besoins émergents et des compétences du 21<sup>e</sup> siècle**

Selon vous, de quelles manières pourrait-on prendre en compte davantage les besoins émergents du marché du travail? Comment pourrait-on introduire les compétences du 21<sup>e</sup> siècle dans l'offre de formation professionnelle? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- Pour répondre aux besoins émergents du marché du travail, les choix du Ministère devraient reposer sur des projections réalistes du marché de l'emploi plutôt que sur les données périmées d'Emploi Québec (qui datent de deux ans) comme c'est le cas actuellement. La réalité du marché de l'emploi est bien souvent différente pour les anglophones et pour les francophones. On devrait porter une attention particulière à cette situation.
- Les formations offertes, bien qu'elles répondent aux besoins actuels du marché du travail, devraient permettre le développement de compétences suffisamment générales pour être transférables à plus d'une industrie, afin d'éviter que les diplômés ne soient confinés à répondre aux besoins d'une entreprise en particulier.
- Les responsables des programmes au MEES doivent être au fait de la réalité des milieux et du terrain, afin d'être en mesure de répondre aux besoins adéquatement et de prendre les meilleures décisions.
- Un financement accru devrait être attribué aux commissions scolaires pour leur permettre de renouveler ou d'ajuster les équipements nécessaires pour les programmes de formation professionnelle. Si nous voulons former des diplômés compétents et prêts pour le marché du travail, l'utilisation d'équipements désuets ne devrait pas être une option.
- Intégration des compétences du 21<sup>e</sup> siècle : Il faudrait faire l'inventaire de ces compétences et bien les définir ... quoi qu'il en soit, nous préférons parler de compétences de base qui devraient être maîtrisées par tous les élèves et ce, dès le début du primaire. L'acquisition et la consolidation des connaissances, compétences et savoir-être de base devraient faire partie du cursus scolaire normal de tous les élèves et se poursuivre, peu importe la voie choisie par ceux-ci, y compris dans les programmes de formation professionnelle. Le développement d'un esprit critique et la formation de citoyens responsables, polyvalents et capables de s'adapter devraient être au centre du processus éducatif.
- Afin d'offrir à nos élèves un accès accru à une diversité de programmes dans leur langue, le processus de prêt de cartes entre commissions scolaires pourrait être facilité et simplifié.

### **1.3 Des liens raffermiss entre le Ministère et le réseau des commissions scolaires**

Selon vous, quel processus pourrait être mis en place pour rendre la circulation de l'information plus fluide entre les partenaires? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

### **1.4 Des liens raffermiss entre le milieu de l'éducation et le marché du travail**

Selon vous, quelles démarches pourraient améliorer la circulation de l'information entre le milieu de l'éducation et celui du travail, y compris avec les municipalités? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- Des liens plus étroits devraient être établis entre l'industrie et le milieu scolaire en ce qui a trait aux stages, de façon à assurer que les stages servent bien les intérêts des étudiantes et étudiants et non pas ceux de l'industrie qui reçoit les stagiaires.

## **Thème 2 : Une offre de formation adaptée aux besoins des régions**

### **2.1 Le déploiement concerté de l'offre de formation professionnelle**

Selon vous, de quelle manière la carte des enseignements professionnels pourrait-elle être aménagée pour mieux s'adapter aux besoins de chaque région administrative? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- Afin de permettre à tous les élèves du Québec d'accéder au plus grand éventail possible de programmes dans leur langue, y compris en région, le Ministère devrait établir un mode de financement adapté pour permettre aux commissions scolaires d'ouvrir des programmes pour de petites cohortes sans que cela ne génère un déficit.

### **2.2 Une concertation régionale plus forte et plus efficace**

Selon vous, comment pourrait-on assurer une offre de formation régionale plus cohérente? Quels mécanismes pourraient être mis en place pour favoriser cette concertation? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- Le Ministère devrait susciter une meilleure collaboration ou coopération entre les partenaires afin d'éviter les doublons et la concurrence pour attirer les clientèles (commissions scolaires et Cégeps). Les programmes offerts par les Cégeps devraient être complémentaires et d'un niveau supérieur aux programmes menant à un DEP. Les

Cégeps ne devraient pas être en mesure d'offrir des attestations d'études collégiales dans une spécialité donnée si un programme équivalent est offert par un centre de formation professionnelle d'une même région.

### **2.3 La formation professionnelle en soutien au développement régional**

Selon vous, quelles seraient les mesures à mettre en place pour que la formation professionnelle soutienne mieux les régions dans leur développement? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- Compte tenu de notre réalité linguistique, notre clientèle peut opter pour le marché du travail dans une autre province canadienne. Cette situation n'est pas prise en compte par le Ministère dans son évaluation des besoins, particulièrement dans la région frontalière de l'Ontario (Outaouais). Il faudrait l'examiner afin de répondre aux besoins spécifiques de la communauté anglophone.

### **2.4 Une impulsion à donner à la formation continue et aux services aux entreprises**

Selon vous, de quelles façons pourrait-on soutenir davantage le développement de la formation continue? Est-ce que la mesure de formation répond toujours aux besoins des services aux entreprises? Si non, comment pourrait-on la rendre plus efficace? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

## **Thème 3 : Des acteurs mobilisés autour de l'innovation**

### **3.1 Des modes de formation novateurs**

Selon vous, comment pourrait-on faire évoluer les modes de formation avec et vers les nouvelles technologies? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution? Selon vous, de quelle manière le processus de la RAC pourrait-il être amélioré? Comment la complémentarité entre les CERAC et Qualifications Québec pourrait-elle s'effectuer dans une perspective d'optimisation des services? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- La formation en ligne devrait être une voie à considérer pour rendre certains programmes plus accessibles aux jeunes vivant en région, mais elle ne devrait en aucun cas constituer une option pour remplacer l'enseignement présentiel. La relation maître élève est fondamentale et doit demeurer au centre de la relation pédagogique.
- Le Ministère devrait assurer un financement adéquat afin de libérer les enseignantes et enseignants pour qu'ils soient en mesure de répondre à leurs besoins en formation.

- L'implantation des technologies devrait avoir lieu uniquement lorsque les infrastructures suffisantes et adéquates sont en place et qu'un plan de formation a été établi.
- Il faudrait attribuer un financement accru pour garantir une assistance technique adéquate et continue.

### 3.2 L'innovation partagée en matière de parcours de formation

Selon vous, est-ce que l'apprentissage accru en milieu de travail vous semble être une voie d'avenir? Si oui, comment poursuivre son déploiement dans les programmes d'études? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution? Selon vous, de quelles façons pourrait-on faciliter la mise en œuvre d'un parcours visant la double diplomation *DES-DEP*? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- Il est nécessaire de revoir le cadre juridique et réglementaire relatif aux conditions d'admission et à l'attribution d'équivalences scolaires. Le financement devrait être attribué à des programmes de formation permettant d'acquérir les compétences manquantes, quel que soit leur nombre. Il faudrait accorder plus de flexibilité sur le plan des règles d'admission relatives aux formations manquantes.
- En ce qui concerne la formation à temps partiel, il faut assurer un financement pour les formations de moins de 15 heures par semaine.
- Dans le cadre de la concomitance travail-études, il faut veiller à ce que les élèves ne deviennent pas de la main-d'œuvre bon marché pour les entreprises en s'assurant du réel engagement des entreprises envers la formation.
- Il faut également s'assurer que la concomitance ne devienne pas une façon de permettre l'accès à un programme sans que les prérequis ne soient atteints.
- Il faut valoriser les voies permettant la double ou même la triple diplomation (DEP-DES-DEC).
- Il est nécessaire de susciter davantage de complémentarité entre les programmes de formation professionnelle et les formations techniques au collégial.
- Il faut encourager les Cégeps à établir davantage de passerelles pour les diplômés de formation professionnelle. L'obtention d'un DEP ne devrait pas être une fin, mais permettre l'accès à des études supérieures dans le même domaine.
- Le Ministère devrait étudier la possibilité de mettre en place un cheminement permettant aux étudiantes et aux étudiants de commencer un DEP, puis d'opter, en cours de route, pour une certification dans un métier semi-spécialisé, en tenant compte des difficultés rencontrées et de l'évaluation des capacités.

### 3.3 Des collaborations facilitant l'attraction et la rétention des élèves

Selon vous, comment pourrait-on donner un nouvel élan à la promotion de la formation professionnelle? Comment pourrait-on mieux positionner la formation professionnelle dans le système scolaire québécois? Comment percevez-vous le rôle actuel joué par le Ministère en ce sens? Comment le Ministère pourrait-il améliorer ses pratiques pour mieux contribuer à la solution?

- Le Ministère doit faire connaître la formation professionnelle et la valoriser en s'assurant que les programmes respectent les plus hauts standards. En ce sens, il va sans dire que les préalables exigés pour accéder à un programme ne devraient pas être diminués.
- Les ministères impliqués devraient effectuer une campagne en ce sens. Pour y arriver, tous les acteurs du système devraient être mis à contribution. Si le gouvernement du Québec a, au cours des années, investi massivement dans des campagnes de sensibilisation très efficaces contre la violence conjugale, l'alcool au volant ou relativement à d'autres enjeux, il est possible d'agir aussi efficacement pour changer la perception du public, et en particulier celle des parents, quant aux programmes de formation professionnelle.
- Pour ce qui est du secteur anglophone, nous avons constaté que le matériel didactique de base n'est pas disponible en langue anglaise pour tous les programmes de formation professionnelle offerts par nos commissions scolaires anglophones. Cette réalité empêche nos enseignantes et nos enseignants d'avoir accès aux outils de base qui leur permettraient d'offrir le meilleur service éducatif possible à leurs élèves. De plus, cela implique également que les élèves n'ont pas tous le même accès à du matériel d'apprentissage pour les aider à réussir. Cette situation impose aux enseignantes et aux enseignants ou aux commissions scolaires de produire du matériel maison, ce que leurs collègues francophones n'ont pas à faire, et ce, sans pour autant bénéficier d'un financement supplémentaire. Le Ministère devrait adopter un rôle de leadership auprès des maisons d'édition concernées, afin d'assurer l'accès à du matériel en langue anglaise équivalent au matériel qui est offert en langue française, comme c'est le cas en ce qui concerne l'accès à du matériel didactique pour les programmes dispensés au secteur jeune. Des sommes sont disponibles à cet effet dans le cadre de l'entente Canada-Québec, justement afin de permettre au système éducatif anglophone du Québec d'offrir un service éducatif de qualité équivalente à celui offert par le système éducatif francophone.
- Assurer la fluidité et la continuité des services éducatifs complémentaires pour les élèves ayant des besoins particuliers en formation professionnelle. Augmenter le financement à cet effet afin qu'un support adéquat et suffisant puisse être offert. En d'autres termes, élargir et adapter les services complémentaires au réseau de la formation professionnelle. Non seulement les élèves devraient-ils avoir accès à davantage de services de support, mais également à un service d'évaluation approprié au secteur.



- Pour augmenter l'accessibilité aux programmes, le Ministère devrait attribuer des bourses de mobilité et d'hébergement, afin de permettre aux élèves provenant de régions éloignées d'accéder aux programmes de formation professionnelle offerts hors de leur région, ce qui aiderait à éviter le décrochage.